	Fiche Module de Formation **Cycle Ingénieur**	**CPE-FR-01-00** **20/10/2022** **Page 1/2**

➢ INTITULE DU MODULE ET POSITION DANS LA FORMATION

Intitulé du module		Législation du développement durable			
Tronc commun/Spécialité		EGAAA			
Année d'étude	**2**	**Semestre**		**Séquence**	**3**

➢ RESPONSABLE ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Nom et Prénom	Nature de l'intervention	Grade	Spécialité	Département
Sifaoui wiem	Responsable	Maître Assistante	Droit	EGAAA

➢ PRE-REQUIS, OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Pré-requis pédagogiques	A l'issue de ce module, l'étudiant devra avoir des connaissances sur
Objectifs du module	➢ Connaitre le DD en droit international. ➢ Maitriser les différentes approches de la durabilité. ➢ Connaitre le statut juridique du DD en vertu du Droit interne. ➢ Maitriser les notions de base : la notion d'intégration, la durabilité, environnement, ressources naturelles, le concept de générations futures, le principe d'équité. ➢ Maitriser l'encadrement normatif et institutionnel du DD en Tunisie
Compétences visées	

➢ VOLUME HORAIRE

Elément(s) du module	**Enseignant/Intervenant**	**Volume horaire (VH)**					
		Cours	**TD**	**TP**	**Autres***	**Evaluation**	**Total**
		28 h				**Interrogations orales/Exposés/DS**	**28 h**
Pourcentage du VH		100%					

* Autres = Conférence, Travaux personnels, Exposés, Visite pédagogique, etc.

➢ DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Eléments de module	**Programme**	**Modalités pédagogiques**	**Matériel didactique**
1- La Construction formelle du DD.	3- <u>Introduction générale</u> : Définition des concepts clés (DD, gestion intégrée, les IDD, durabilité, ressources naturelles, environnement…).	Data show + Tableau + polycopié.	- L'enseignement théorique est présenté sous forme de cours intégré. Le cours est renforcé par le traitement des

	4- <u>Chapitre 1 : Les origines du DD : Le Droit International.</u> Sec 1 : la préexistence d'un droit de conciliation. Sec 2 : la construction d'un droit d'équilibre entre environnement et développement. 5- <u>Chapitre 2 : La consécration normative du concept de DD</u> Sec 1 : l'institutionnalisation du DD. Sec 2 : Le concept de DD dans la règlementation juridique interne. 6- <u>Chapitre 3 : La nécessaire reconstruction de l'ordre juridique autour du DD :</u> Sec 1 : Les insuffisances à l'encadrement normatif du DD. Sec 2 : La vision peu durable du Droit tunisien		cas pratiques (consultations juridiques, commentaires d'articles, commentaire des conventions internationales…) durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. - Durant les périodes de confinement COVID_19, l'enseignent se déroule à distance via la plateforme d'EDA et des visioconférences (https://meet.jit.si/)
2- La mise en œuvre matérielle du DD.	* <u>Chapitre I :</u> La prise en charge du DD par l'outil Politique. * <u>Chapitre II :</u> L'adaptation de l'outil juridique aux exigences du DD.		

➢ EVALUATION

MODES D'EVALUATION (Indiquer les modes d'évaluation des connaissances : examens, test, exposés, rapports ou tout autre moyen de contrôle continu)	Test et Examen surveillés Contrôle de TD : Interrogations écrites et orales, assiduité, participation, exposés, comptes rendus,…
NOTE ET VALIDATION DU MODULE Le calcul de la note du module et sa validation se font conformément au règlement intérieur de l'Institut	Examen principal : 70 % Contrôle de TD /30 % Le module est validé si la note est supérieure ou égale à 10/20